

UNION POUR VERSAILLES

Écomobilité: évoluer ensemble pour circuler « durable »

Le 12 septembre dernier, les deux premiers bus français à hydrogène de la région Île-de-France, reliant Versailles et Jouy-en-Josas, étaient inaugurés. Peu bruyants et sans émission de gaz, ils représentent les modes de transport de demain. Un développement technologique nécessaire lorsque l'on découvre chaque jour de nouvelles études sur les dangers d'une forte concentration de particules fines et ultrafines dans l'atmosphère. Les consciences s'éveillent, la fréquence des études environnementales s'accélère, les comportements changent, les urbains ne se déplacent plus comme avant. La mobilité douce est en marche et nous travaillons pour favoriser la mise en œuvre de dispositifs en faveur des circulations alternatives. Recycler plutôt que jeter. Avec 6 000 points de charge pour véhicules électriques sur toute l'Île-de-France, Autolib' proposait le réseau le plus important en Europe. La fermeture de ce service en juillet 2018, a considérablement accru le manque de

possibilités de recharge viables et accéléré l'obsolescence des bornes délaissées. Nous avons souhaité leur donner une nouvelle vie en confiant la remise en état et la gestion de huit premières bornes de recharge à l'opérateur Electric 55 Charging. Une expérimentation inédite qui pourra être étendue dans un second temps aux 35 autres bornes de la ville.

Réorganiser l'espace public. Automobilistes, cyclistes, piétons, usagers de deux roues motorisées, personnes à mobilité réduite: tous ont une place sur la chaussée ou la voirie et il est important de tous les considérer sans en laisser de côté. Il faut repenser l'aménagement pour mieux vivre en ville. Zones 30, zones de rencontre, aires piétonnes, pôle multimodal, notre espace public se réinvente en intégrant les défis d'aujourd'hui et de demain.

Fluidifier les échanges. Le nouveau quartier de la gare des Chantiers se révèle. L'espace a été pensé autour d'un nouveau pôle multimodal, lieu d'échanges, où se connectent différents modes de transports favorisant les déplacements autour

de la gare rénovée et agrandie, de la gare routière, du parking public souterrain, des aménagements piétons et des pistes cyclables.

Pédaler! Versailles se classe 3^e sur le plan national (et la première en Île-de-France) du baromètre des villes cyclables de la Fédération des usagers de la bicyclette, dans la catégorie des villes de 50 000 à 100 000 habitants avec 120 km d'itinéraires cyclables. Forts de cette position et désireux de poursuivre la démarche, nous réalisons des aménagements cyclables dans tous les quartiers en donnant plus de place aux espaces verts.

Être acteur, écouter, participer, s'engager, réfléchir... quel que soit le mode de circulation choisi par les Versaillais, notre Ville s'investit pour offrir à tous les usagers un espace public repensé, évoluant avec son temps, s'adaptant aux nouveaux modes de transports, aux nouvelles urgences environnementales et ce, pour que Versailles demeure une cité où le « bien vivre » règne.

La majorité municipale

LE PROGRÈS POUR VERSAILLES

Ville d'histoire en danger.....

Construire des logements est un objectif que nous avons défendu dans notre programme car nous savons que le foncier est rare à Versailles et qu'il faut être attentif quand les opportunités se présentent.

Cependant, cela ne peut se faire au détriment de ses habitants. Nous avons été sollicités ces dernières semaines par des habitants pour nous faire part de leurs inquiétudes face à de nouveaux projets de construction avec parking souterrain situés rue du Vieux Versailles et 3 rue de Fontenay.

Ainsi, le 31 rue du Vieux Versailles a été frappé d'un arrêté de péril fin juillet. D'importantes fissures dues aux travaux de la construction d'un immeuble de 5 étages et de son parking sur le chantier voisin en sont la cause.

Suite à un sinistre survenu du fait du chantier avoisinant l'immeuble, les habitants

ont dû être expulsés sans que des mesures efficaces de relogement leur aient été proposées (apparemment juste quelques nuits d'hôtel).

Où ont été les gens expulsés, ont-ils été relogés? Que qu'il va se passer par la suite? Comment le maire va-t-il gérer cette situation?

Pour ce qui est du 3 rue de Fontenay, dont la construction n'a pas encore eu lieu mais semble similaire à celle de la rue du Vieux Versailles, nous espérons que des recours pourront être entrepris afin d'éviter le désastre subi par le 31 rue du Vieux Versailles.

Même s'il s'agit d'un dossier du Conseil départemental, nous demandons que Monsieur Le Maire prenne les précautions nécessaires afin que les travaux menés soient corrects et permettent de répondre aux craintes légitimes de ces habitants.

Les questions de logements à Versailles sont primordiales. Il est en effet difficile pour les Versaillais de classes populaires ou

moyennes d'accéder à la propriété.

La mixité sociale doit être une priorité de l'équipe municipale pour éviter la gentrification de notre ville, sans pour autant mettre en péril les bâtiments anciens des secteurs historiques en danger par la construction de parkings souterrains sur un terrain humide accompagnant la construction de logements.

Le Progrès pour Versailles

Georges Blanchet

Carmise Zenon

Twitter: @progvers2014

Contact: progrespourversailles@gmail.com

<http://leprogrespourversailles.blogspot.fr>

<https://www.facebook.com/www.leprogrespourversailles.fr>

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

VERSAILLES BLEU MARINE

Chères Versaillaises,
Chers Versaillais,

Il est une rentrée dont il faut absolument parler, celle des Sapeurs Pompiers. Ces hommes et ses femmes si importants dans nos vies de tous les jours sont en grève depuis 3 mois. Cette grève est nationale, le département des Yvelines et la ville de Versailles sont bien sûr touchés par ce mouvement.

Leur devoir de réserve et leurs obligations publiques leur imposent de continuer à intervenir normalement.

D'ailleurs, on observe peu de couverture médiatique nationale sur cette situation, seule la presse locale s'en est fait l'écho.

Pourquoi sont-ils en grève ?

Plusieurs demandes et revendications non satisfaites sont en jeu mais l'une prédomine: le manque d'effectifs.

Les Sapeurs Pompiers ne demandent pas plus d'argent pour eux, ils demandent plus de moyens pour remettre à niveau les effectifs.

Ce manque d'effectif les conduit à intervenir sur des événements à 4 alors qu'ils devraient être 6 et même 8 pour agir en

sécurité pour les victimes potentielles et pour eux-mêmes. Il est intolérable de faire prendre de tels risques.

Par l'intermédiaire d'une union intersyndicale, les Sapeurs Pompiers demandent fermement que leur statut soit protégé, et non vidé avec l'eau du bain de la réforme de la fonction publique et que des moyens soient mis en place pour qu'ils puissent faire leur métier dignement et en conformité avec leurs valeurs.

Il s'agit donc bien de décisions politiques à prendre. Rappelons qu'à Versailles, le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) est, comme son nom l'indique sous l'autorité du département. La commune participe également au financement de ce Service.

Dans les Yvelines, la contribution à ce Service est d'environ 85€/an et par habitant, alors qu'il est dans d'autres départements supérieur à 100€. Augmenter cette part ne serait pas absurde. Car non seulement les Sapeurs Pompiers manquent de moyens, mais de surcroît ils interviennent de plus en plus pour un « oui ou pour un non ». Un enfant qui pleure la nuit, les parents les ap-

pellent (histoire vraie). Ceci s'inscrit évidemment dans la pagaille générale du système de santé Français, notamment dans les services d'urgence. Mais depuis des années que sont émises des demandes de réorganisation, rien ne se passe et même si quelques moyens sont en passe d'être obtenus, il faudra attendre mi 2020 pour qu'ils soient mis en œuvre. Les élus doivent entendre la colère des Sapeurs Pompiers et revoir les priorités.

Monsieur le Président du Conseil Départemental, au lieu de construire une maison des Yvelines au Sénégal, au lieu d'envoyer des sommes folles un peu partout en Afrique (plus d'1 million d'€ par an pour des résultats que la Cour des Comptes juge « imprécis »), penchez vous sérieusement sur l'utilisation de l'argent des contribuables qui préféreraient sans aucun doute que des moyens supplémentaires soient alloués aux Sapeurs Pompiers du département.

Pour finir sur une note plus gaie, bravo pour l'organisation du bal des Pompiers le 13 juillet dernier. Une très belle fête!

Thierry Perez - Versailles Bleu Marine
contact@rassemblement-national78.fr - 06 26 82 06 45

VERSAILLES 90 000 VOISINS

Les manœuvres commencent...

Les prochaines municipales sont dans quelques mois et les tractations en coulisses vont bon train. Les dernières élections à Versailles ont toutes été favorables à LREM (la République En Marche), même aux Européennes malgré la présence de François Xavier Bellamy!

Notre Maire, qui se représente après déjà plus de 25 ans de mandat (dont 12 ans comme Maire) est sûrement un peu ennuyé. En effet, si notre Maire ne veut pas avoir une liste LREM face à lui et donc prendre un risque réel de perdre l'élection, il va probablement leur offrir quelques postes d'adjoints sur sa liste... Ces membres de LREM, ainsi « amadoués » par Monsieur de Mazières, vont alors être, à leur tour, très ennuyés car les instances de LREM ont formellement interdit ce genre d'arrangement (consigne nationale). Il est interdit de rejoindre la liste d'un Maire qui a soutenu publiquement LR aux Européennes! Comment justifier sérieusement de siéger aux côtés d'un François Xavier Bellamy qu'ils ont tellement critiqué et vilipendé ??? Ce

pourrait être cocasse de les entendre se défendre. Notre Maire, en offrant éventuellement des postes à LREM, va se retrouver à expliquer que les sujets sociétaux portés par LREM (projet de loi bioéthique dont la PMA n'est qu'une partie et peut être pas la plus dangereuse...) ne lui pose finalement pas tant de soucis que ça. Il est « macron compatible » comme il l'a dit lui-même. Nous sommes nombreux à Versailles à trouver que notre Président de la République est courageux et fait aussi de bonnes choses, mais, sur les sujets éthiques, il est le digne successeur de François Hollande. Et, qu'on le veuille ou non, ces sujets sociétaux sont pris au sérieux ici.

Tout ce petit monde se retrouve pris dans une spirale délicate où l'intérêt des versaillais n'est peut-être plus la priorité (sic). Croyez bien que nous en sommes désolés!!! Ces jeux de tractation et de renoncement sont exactement ce qui nous a fait fuir les partis politiques classiques. Notre Liste « 90 000 Voisins » restera loin de ces « compromis ».

Comme nous, vous avez dû recevoir votre avis de charges foncières. Là, surprise, une

petite augmentation de 2.62% sur la ligne mairie. Notre Maire nous a-t-il pas dit et redit et écrit qu'il n'augmenterait jamais les impôts ; « engagement de campagne » disait-il récemment en Conseil Municipal ! Petit ou premier renoncement ?

Ces augmentations sont malheureusement inévitables car, en dehors de vendre à des promoteurs immobiliers le patrimoine foncier de la ville (Richaud, Chantiers, Pion, Cœur Saint Louis, l'ancienne poste...), nous n'avons rien vu arriver. En résumé, si les mêmes hommes restent aux mêmes postes, nous aurons les mêmes « fruits » pendant encore 6 ans, soit jusqu'en 2026...

Le souhaitez-vous vraiment ?

Benoît de saint sernin
90 000 Voisins
Benoit.desaintsernin@versailles.fr

VERSAILLES FAMILLES AVENIR

Quand l'enivrant parfum des gains immobiliers conduit au désastre

Une grue géante était annoncée fin août rue du Vieux-Versailles dans le quartier Saint-Louis. Des affichettes annonçaient l'arrivée de cette encombrante invitée. À la place, une batterie de pompes est entrée en action pour avaler les hectolitres d'eau remontant inexorablement à la surface du chantier. Partiellement asséché, ébranlé, le sol a perdu l'équilibre lentement acquis au fil du temps, sur cette parcelle à la construction jusqu'alors légère, un hangar peu ancré dans le sous-sol. Sagesse des générations mesurant ce que l'on peut demander à un site, en respectant l'harmonie, s'en sachant dépositaires et non propriétaires.

Quand débarque l'homme moderne aveugle et sourd, les narines dilatées par le parfum de gains potentiels sur un emplacement en cœur de ville historique, c'est le désastre. Creusez, bétonnez, élevez les étages le plus haut possible, rentabilisez au maximum cette « dent creuse » ! Arriva ce qui était prédit par les riverains

opposés au chantier depuis 2014 ! La nappe phréatique a le dernier mot mais surtout l'immeuble adjacent est complètement fissuré et les habitants évacués même pas relogés par la Ville, ce qui est honteux. Qui porte la responsabilité de cette énorme faute ? François de Mazières qui se repaît de béton jusqu'à l'indigestion de ses administrés ? Voici ses mots en 2014 (source *Le Parisien* du 6 janvier 2016, « Les riverains opposés à la construction d'un immeuble de cinq étages ») : « Par ailleurs, la construction des fondations de l'immeuble risque d'avoir des conséquences sur la nappe phréatique », déclarent les riverains. « Tout ceci est faux », rétorque le maire (DVD), François de Mazières, qui évoque un plan de sauvegarde du quartier.

Voyez ce qui est arrivé à Marseille dans les vieux quartiers dont les immeubles vacillent. Vous vous croyez à l'abri de telles menaces à Versailles ? Allez en parler avec les riverains de la rue du Vieux-Versailles ! Quand nos élus assumeront-ils la responsabilité de leurs fautes et auront-ils la décence de ne pas se représenter devant les électeurs ?

Chacune de nos tribunes dénonce l'appétit dévorant des promoteurs immobiliers à Versailles, avec la bénédiction d'une équipe en place depuis des décennies, béate d'autosatisfaction. À vous les Versaillais de dire « Stop ! » à cette malsaine course en avant qui met notre ville en péril.

Notre groupe est résolument opposé au projet de lotissement Pion, 450 logements dont 30 % de logements sociaux en lisière de Saint-Cyr. Mettons un coup d'arrêt aux travaux bientôt entrepris dans ce quartier, que François de Mazières veut imposer : bétonnage coupable d'une zone appartenant à l'enceinte historique du château, qui, sans devenir jamais un quartier de Versailles, sera pourtant à votre charge, contribuables versaillais.

ON NE LÂCHE RIEN !

Fabien Bouglé - Valérie d'Aubigny

06 82 86 22 14

versaillesfamillesavenir@gmail.com

Assistez au prochain conseil municipal

le 14 novembre à 19 h.

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.



VERSAILLES

DU 20 SEPTEMBRE AU 17 NOVEMBRE 2019

TRÉSORS CACHÉS
DU MUSÉE LAMBINET

ESPACE RICHAUD

78 Boulevard de la Reine, Versailles • Tarif : 5€ / entrée libre pour les -26 ans

Du mercredi au dimanche de 12h à 19h

Fermetures les 11, 12, 13 octobre et 1^{er} novembre



Yvelines
Le Département



L'Œil

Enlarge
your Paris



VERSAILLES.FR

